

<https://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2020-un-premier-bilan-negatif-de-la-nouvelle-campagne-de-mobilite.html>



Rentrée 2020 : un premier bilan négatif de la nouvelle campagne de mobilité initiée par l'administration !

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -
Date de mise en ligne : jeudi 30 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La publication des résultats de la campagne annuelle de mobilité pour la rentrée 2020 parue le 23 avril amène le Snetap-[FSU](#) à faire les observations suivantes et à les dénoncer :

Tout d'abord sur la forme du document :

" Dans la colonne décision : on trouve des « 1ère affectation » pour des collègues titulaires et un certain nombre de « régularisation » correspondant à des réalités diverses.

" Certains numéros de poste ne correspondent pas à ceux de la note de service parue le 23 janvier 2020.

" La mention de la discipline du poste concerné en aurait amélioré la lisibilité et la transparence.

Maintenant, sur le fond et à partir des remontées des collègues :

" **La prise en compte des mutations doubles n'a pas toujours été respectée.** On peut ainsi imaginer qu'un résultat publié soit remis en question par la non-obtention d'une mutation pour un.e conjoint.e. Dans ce cas, la liste des postes offerts au deuxième tour (pour les stagiaires qui n'ont pas obtenu d'affectation au premier tour) est par conséquent erronée mais cela pourrait également remettre en cause l'intégralité de la mobilité dans la discipline concernée.

" La rigidité qui avait prévalu pour l'affectation des stagiaires l'an dernier (un.e stagiaire ne peut être affecté.e que sur un poste de son option de formation, même lors du second tour) ne semble pas pouvoir être mise en oeuvre dans toutes les options, ce qui pose question sur la constance de l'administration et crée de la disparité entre les disciplines.

" **Des affectations sont sujettes à interrogation quant au respect des points du barème.**

En conclusion, la mise à l'écart des élu.es paritaires sur la mobilité a et va engendrer nombre d'erreurs au détriment de nombreux/nombreuses collègues.

Le SNETAP-FSU ne peut que déplorer la disparition d'un véritable dialogue social constructif et utile à tous au sein des [CAP](#). La mainmise de l'administration sur le traitement de la mobilité des enseignant.es et [CPE](#) sans le regard des élu.es de terrain entraîne une grave rupture dans l'équité de traitement de la carrière des collègues.

Tous ces dysfonctionnements qui affectent de nombreux collègues souhaitant faire une mobilité ont amené le Snetap-FSU à saisir en urgence la directrice générale et le SRH pour exiger des ajustements rapides de cette procédure et notamment celle liée à l'affectation des actuels stagiaires (et futurs titulaires) n'ayant pas obtenu de poste sur leurs vœux initiaux. [Retrouvez ici le courrier parti ce jour.](#)

C'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à prendre contact avec les élu.es paritaires SNETAP-FSU à la moindre interrogation vous concernant sur cette campagne de mobilité.

Les élu.es paritaires coordonnateurs/coordinatrice :

[PLPA](#) : Angélique BOURDALLE ([LEGTA](#) de Surgères) et Stéphane BARNINI ([LEGTA](#) Saint-Chély d'Apcher)

[PCEA](#) : Thierry RAYNAL ([LEGTA](#) Saint-Lô) et Emile BASIN ([LEGTA](#) Saint-Herblain)

Rentrée 2020 : un premier bilan négatif de la nouvelle campagne de mobilité initiée par l'administration

CPE : Didier REVEL (LEGTA de la Lozère)